



Centre Hospitalier  
Intercommunal  
PAYS DU REVERMONT

## LE CHIPR A BESOIN DE VOUS POUR PARTICIPER AU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DES EHPAD !



**Le Centre Hospitalier Intercommunal Pays du Revermont propose 458 lits d'EHPAD répartis sur les villes de BRACON, ARBOIS, POLIGNY, SELLIERES.**

**Le CONSEIL DE LA VIE SOCIALE** est une instance réglementaire qui vise à associer les usagers au fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux. Il a été défini par la loi du 2 mars 2002 à l'article L311-6 du code de l'action sociale et des familles.

Le rôle du Conseil de la Vie Sociale est de **contribuer à améliorer le quotidien dans l'établissement. Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur tout ce qui concerne la vie de l'établissement.** Ses domaines d'intervention peuvent être : les droits et libertés des personnes accompagnées, l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socio-culturelle et les prestations proposées, la nature et le prix des services rendus.

Il se réunit au moins 3 fois par an. Le CVS compte au moins 2 représentants des personnes accompagnées. Les représentants sont élus pour 1 an au minimum et 3 ans maximum.

Tout le monde **peut se présenter pour être élu au CVS.**

**Aujourd'hui, le CVS du CHIPR recrute :**

- des représentants des résidents
- des représentants des familles

**Si vous souhaitez vous investir, merci de nous adresser votre candidature à :**

**[secretariat.direction@chipr.fr](mailto:secretariat.direction@chipr.fr)**

ou

**Direction des Relations avec les Usagers - CHIPR**

**Pavillon Jacquet aile nord - rue du Dr Germain – BP 101 – 39110 Salins Les Bains**

**Informations : 03 84 73 66 02**